

Mâcon, le 20 mars 2023

**Division des élèves**Affaire suivie par :  
Corinne DEVILLARD  
Tél : 03 85 22 55 53  
Mél : corinne.devillard@ac-dijon.fr  
DSDEN de Saône-et-Loire  
Cité administrative  
24 Bd Henri Dunant - BP 72512  
71025 MÂCON CEDEXArrêté relatif à la composition et au  
fonctionnement de la commission  
départementale d'appel des décisions relatives  
à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

La directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.311-7 et L.321-4 ;

Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation du 20 octobre 2005 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire.

**Arrêté :**

Art. 1 – la composition de la commission départementale prévue aux articles 4-1 et 4-3 du décret du 24 août 2005 susvisé est fixée comme suit :

**Sous-commission du Creusot**

La directrice académique ou son représentant : président	M. Romuald Josserand – IEN Tournus
1 inspecteur de l'éducation nationale (IEN)	Mme Sylvie Jeandrot – IEN maternelle
2 directeurs d'école	Mme Anne Fichot - EP Sud Michelet – Le Creusot M. Jonathan Cote – EP Champs Cordet - Torcy
2 enseignants du 1er degré (de CM2)	Mme Stéphanie Flicourt - EE Les Prés Calards - Le Breuil M. Pierre-Marie Deruelle – EP Saint Symphorien de Marmagne
1 psychologue scolaire	Mme Barbara Dakowski - RASED – Le Creusot
1 médecin de l'éducation nationale	Mme le docteur Marie-France Gérard
1 principal de collège	M. Nicolas Salas – principal du collège Les Epontots Montcenis
1 professeur du second degré enseignant en collège	M. Laurent Hofer collège Croix Menée – Le Creusot
2 représentants des parents d'élèves FCPE	
2 représentants des parents d'élèves PEEP	
1 conseiller technique de service social auprès de la directrice académique	Mme Karima Raboudi

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de Saône et Loire  
Liliane Ménissier



**Division des élèves**

Affaire suivie par :  
Corinne DEVILLARD  
Tél : 03 85 22 55 53  
Mél : corinne.devillard@ac-dijon.fr  
DSDEN de Saône-et-Loire  
Cité administrative  
24 Bd Henri Dunant - BP 72512  
71025 MÂCON CEDEX

Mâcon, le 30 mars 2023

Arrêté relatif à la composition et au  
fonctionnement de la commission  
départementale d'appel des décisions relatives  
à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

La directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.311-7 et L.321-4 ;

Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation du 20 octobre 2005 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire.

**Arrêté :**

Art. 1 – la composition de la commission départementale prévue aux articles 4-1 et 4-3 du décret du 24 août 2005 susvisé est fixée comme suit :

Sous-commission de Chalon sur Saône

La directrice académique ou son représentant : président	M. Romuald Josserand – IEN Tournus
1 inspecteur de l'éducation nationale (IEN)	Mme Sylvie Jeandrot – IEN maternelle
2 directeurs d'école	Mme Nathalie Desmarais - EE Etienne Jules Marey - Chagny M. Aurélien Drapier - EE Laënnec – Chalon sur Saône
2 enseignants du 1er degré (de CM2)	Mme Evelyne Guillou - EP - Chaudenay Mme Audrey Bay - EP Rives de Saône – Chalon sur Saône
1 psychologue scolaire	Mme Alice Tomasi – RASED – secteur des Prés St Jean Chalon sur Saône
1 médecin de l'éducation nationale	Mme le docteur Hélène Cadiot
1 principal de collège	Mme Sylvie Pointurier - principale du collège Jacques Prévert Chalon sur Saône
1 professeur du second degré enseignant en collège	M. Ghislain Leducq collège Camille Chevalier – Chalon sur Saône
2 représentants des parents d'élèves FCPE	
2 représentants des parents d'élèves PEEP	
1 conseiller technique de service social auprès de la directrice académique	Mme Céline Lombard

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de Saône et Loire

Liliane Ménissier